



**PRÉFET  
DU BAS-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Affaire suivie par :  
Michèle POINOT-SANTERRE  
Service Agriculture / unité foncier  
Tél : 03 88 88 91 59  
Mél : ddt-sa-foncier-agricole@bas-rhin.gouv.fr  
Réf : dossier n°67210042  
PJ : liste des références cadastrales

**Mme DOLDER Claudine  
21 rue principale  
67140 HEILIGENSTEIN**

Strasbourg, le 15 décembre 2021

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET**

Madame,

Vous avez adressé le 8 novembre 2021 à mes services un dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre du contrôle des structures, conformément aux articles L331-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

**Vous demandez l'autorisation d'exploiter des terres d'une superficie de 4ha 46a 24ca sur les communes de Goxwiller, Heiligenstein.** Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces surfaces sont actuellement mises en valeur par DODLER Rémy à Heiligenstein.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier complet à la date du **8 novembre 2021**.

Votre dossier, enregistré sous le numéro **67210042** contient les pièces nécessaires pour débiter son instruction. Il sera instruit par les services de la DDT. Il fera l'objet d'une publicité en mairie et sur les sites internet des préfectures concernées.

Je vous informe que le préfet de la région Grand Est dispose, conformément aux articles R331-4 et R331-5 du code rural et de la pêche maritime, d'un délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement du dossier complet pour statuer sur votre demande. Ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires, notamment en cas de concurrence. Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

À défaut de notification expresse d'une décision au terme de ce délai, **soit au plus tard le 8 mars 2022**, l'autorisation est réputée accordée. Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter, auprès du service instructeur mentionné sous le présent timbre, une attestation conforme aux dispositions de l'article L.123-3 du code des relations entre le public et l'administration.

**J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.**

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Départemental des Territoires,  
La Cheffe du Service Agriculture

Agnès HARDY



**LISTE DES PARCELLES DEMANDEES :**

Numéro de dossier	Demandeur	Commune	Référence cadastrale		Surface en hectares	Nom du propriétaire		
67210042	DODLER Claudine	BERNARDSWILLER	section 36	parcelle 150	0,1378	VOGEL Claudine		
			section 36	parcelle 161	0,086			
			section 36	parcelle 162	0,0058			
			section 36	parcelle 163	0,0027			
			section 37	parcelle 113	0,0614			
			section 37	parcelle 114	0,1314			
			section 37	parcelle 115	0,0687			
			section 37	parcelle 116	0,0708			
			section 37	parcelle 117	0,1242			
			section 37	parcelle 118	0,0588			
		section 37	parcelle 119	0,0634				
		<b>Total BERNARDSWILLER</b>					<b>0,811</b>	
				GOXWILLER	section 18	parcelle 159	0,0334	DODLER Rémy
					section 18	parcelle 162	0,0881	
					section 18	parcelle 164	0,0906	
					section 26	parcelle 162	0,0341	
					section 26	parcelle 163	0,1041	
					section 26	parcelle 164	0,035	
					section 26	parcelle 173	0,0775	
					section 26	parcelle 174	0,0379	
					section 26	parcelle 175	0,0959	
					section 26	parcelle 176	0,0974	
					section 26	parcelle 177	0,0944	
					section 26	parcelle 178	0,0586	
					section 26	parcelle 181	0,0162	
					section 26	parcelle 205	0,043	
					section 26	parcelle 206	0,0192	
					section 26	parcelle 207	0,0192	
				section 26	parcelle 219	0,0108		
				section 22	parcelle 117	0,0312	VOGEL Claudine	
		<b>Total GOXWILLER</b>					<b>0,9866</b>	
				HEILIGENSTEIN	section 1	parcelle 111	0,0225	DODLER Rémy
					section 1	parcelle 158	0,0922	
					section 1	parcelle 160	0,0157	
					section 1	parcelle 162	0,0424	
					section 6	parcelle 64	0,1962	
					section 7	parcelle 247	0,0352	
					section 8	parcelle 192	0,0269	
					section 8	parcelle 193	0,1322	
					section 8	parcelle 347	0,0135	
					section 9	parcelle 369	0,0703	
		section 9	parcelle 466		0,1676	DODLER Rémy		
		section 10	parcelle 134		0,0271	VOGEL Claudine		
		section 1	parcelle 109		0,0837			
		section 1	parcelle 159		0,0107			
		section 1	parcelle 161		0,0052			
		section 1	parcelle 163		0,0363			
		section 4	parcelle 8		0,0203			
		section 4	parcelle 9		0,1032			
		section 5	parcelle 126	0,0546				
		section 6	parcelle 157	0,0647				
		section 7	parcelle 162	0,0269				
		section 7	parcelle 166	0,0717				

67210042	DODLER Claudine	HEILIGENSTEIN	section	7	parcelle	167	0,1171	VOGEL Claudine		
			section	7	parcelle	183	0,04			
			section	7	parcelle	248	0,0545			
			section	8	parcelle	55	0,0206			
			section	8	parcelle	126	0,0362			
			section	8	parcelle	137	0,0813			
			section	8	parcelle	138	0,1172			
			section	8	parcelle	140	0,295			
			section	8	parcelle	156	0,0772			
			section	8	parcelle	345	0,0353			
			section	8	parcelle	346	0,0253			
			section	8	parcelle	381	0,1859			
			section	9	parcelle	240	0,0409			
			section	9	parcelle	256	0,0261			
			section	9	parcelle	368	0,0647			
			section	10	parcelle	135	0,026			
			section	10	parcelle	136	0,0316			
			<b>Total HEILIGENSTEIN</b>							<b>2,594</b>
				OBERNAI	section	BM	parcelle	53	0,0708	VOGEL Claudine
		<b>Total OBERNAI</b>							<b>0,0708</b>	